

Archi 20-21

Intervenir sur l'architecture du XX^e



Cette exposition présente une sélection de vingt-quatre interventions effectuées au XXI^e siècle sur des édifices construits au cours du XX^e siècle, grands ou petits, connus ou anonymes, urbains ou ruraux, signés par d'illustres architectes ou par de simples praticiens locaux mais tous porteurs d'une dimension particulière de la pensée et de la création du siècle dernier.

La décision de démolir, de préserver, de transformer, d'affecter à un autre usage, voire de transporter un édifice, est parfois difficile à prendre pour nombre d'acteurs de l'évolution urbaine. Au manque de recul historique s'ajoute la profusion d'objets disparates au premier regard : le XX^e siècle a construit plus de bâtiments que tous les autres réunis et multiplié les courants esthétiques.

À partir de quels critères réfléchir et lesquels privilégier ? La vox populi, peu avertie de l'histoire des formes du siècle dernier ? La valeur du foncier, libéré par une démolition ? L'adaptabilité de la construction existante au programme susceptible de l'investir ? La notoriété de son concepteur, de son ingénieur, de son constructeur ? L'histoire d'une typologie, ou celle des techniques de construction ? Le témoignage d'un moment de la Pensée ? La communication de la Ville, de l'institution, de l'entreprise ?

Il est donc inévitable que des réponses différentes soient observées. Mise en relation avec l'édifice existant, chaque opération présentée ici est exemplaire en termes de processus de prise de décision et de modalités d'intervention.

DESCRIPTIF TECHNIQUE

L'exposition est composée de

- 25 panneaux avec une découpe décalée (80 cm par 84 cm)
- 75 pieds
- la boulonnerie
- 6 panneaux de contreplaqué avec une impression directe

Surface : Cette exposition nécessite 30 m linéaire soit un espace de 70 m²

Transport : véhicule type « kangoo »

Conditionnement : les tirages photos sont emballés dans du papier bulle

Montage : 2h à 1 personne.

Démontage : 2 h à 1 personne.

Condition de prêt

Le CAUE met gratuitement à disposition cette exposition. Une convention sera signée entre les deux parties pour préciser les conditions de prêt et de transport.

Le transport aller et retour, l'assurance clous à clous (valeur 6 000 euros), le montage et le démontage, la communication sont à la charge de l'emprunteur.

Communication

Des éléments graphiques sont fournis, sur demande, par le CAUE de Haute-Savoie pour la réalisation d'invitations, d'affiches ou tout autre support de communication. Le logo du CAUE et la mention « Exposition produite par le CAUE de Haute-Savoie » devront figurer sur l'ensemble des documents de promotion.

Pour tous renseignements complémentaires prendre contact avec Dany Cartron
(tél : 04 50 88 21 12 / mail : culture@caue74.fr)